

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil
6 place de la Mairie, 44110 ERBRAY

Le 24 janvier 2022 à 20h00

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Délibérations

1. Suppression de postes
2. Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (modification de la délibération n° DEL-21-045 du 13 septembre 2021)
3. Mise à jour du tableau des effectifs
4. Convention de partenariat pour le dispositif de téléassistance en Loire-Atlantique
5. Renouvellement du contrat avec la société SMA NETAGIS pour la gestion du SIG
6. Avenant n°2 à la convention avec le CDG44 relative au service de médecine de prévention
7. Prise en charge des frais de transport scolaire pour les élèves n'utilisant que le service « navette périscolaire »

Erbray, le 19 janvier 2022

Le Maire,
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

